

Madame la Ministre déléguée
auprès du Premier ministre,
chargée des Relations avec le Parlement

Luxembourg

Luxembourg, le 31 octobre 2025

Objet : Question parlementaire n° 3127 du 30 octobre 2025 de Monsieur le Député Marc Goergen concernant « Prise en charge des frais juridiques par l'Etat ».

Madame la Ministre,

En date du 30 octobre 2025, vous aviez transmis la question parlementaire sous rubrique pour compétence conjointe du Ministre de la Fonction publique, de la Ministre de la Justice et du Ministre des Finances.

Après analyse de la question, il apparaît cependant que celle-ci ne relève pas de ma compétence.

Je vous saurais gré de bien vouloir en informer Monsieur le Député Marc Goergen.

Veuillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Ministre des Finances

(s.) Gilles Roth